

Capitale en a pu voir mille. D'ailleurs, l'habitude d'honorer chaque jour la royauté, rend en quelque sorte impossible, dans ce moment-ci, l'espèce d'enivrement où un peuple se plonge lorsqu'on lui rend l'objet de son affection. Je crois que l'entrée d'un jeune roi à côté d'Isabelle II, après qu'un mariage aurait confondu en une seule les deux royautés qui se divisent la félicité espagnole, serait le signal d'un vrai délire de joie populaire. Mais quand et comment un pareil spectacle pourra-t-il être donné ?

Dans tous les cas, le passage de la reine Isabelle II à travers les rues de Madrid n'est point l'occasion de ces grands scandales auxquels nous a accoutumés la royauté issue de la révolution de juillet. Ici la royauté, même d'Isabelle, est révérencée, parce qu'elle est antique; et depuis dans cette enfant, elle est l'innocence même. Je ne veux pas le procès de personne; mais je m'émeus à ces témoignages de respect que tout le monde, à Madrid, donne à la royauté enfant lorsqu'elle se présente au Prado. Elle s'y rend presque tous les soirs. Une escorte de cavalerie, tantôt verte, tantôt jaune, lui ouvre le chemin et l'accompagne. Elle est, avec sa sœur et ses dames d'honneur, dans une voiture découverte. La promenade de Prado, du moins celle qui est adoptée par le beau monde et par la reine d'Espagne, n'est pas longue, en sorte que l'escorte et les voitures royales passent et repassent à chaque instant devant les promeneurs; tout le monde se découvre, les voitures qui parcourent le même chemin s'arrêtent; chacun se sent fier et heureux de se promener ainsi de compagnie avec la jeune souveraine, et l'on n'est point avare de témoignages de révérence. C'est une scène qui m'a enchanté plus d'une fois.

Demain la jeune reine se présentera de nouveau en public. Savez-vous à quelle occasion? pour augmenter la solennité d'une course de taureaux, dont le produit est destiné à la construction d'une église paroissiale dans le bourg de Chambéry, à la porte de la capitale. Le but est assurément le plus louable que l'on puisse imaginer; mais pourquoi ce malheureux pays a-t-il des goûts si barbares? Une course de taureaux! vous ne savez qu'à moitié ce que c'est. Figurez-vous un spectacle dans lequel douze ou quinze chevaux sont tour à tour évantrés par une bête furieuse. Ils traînent leurs entrailles sur le sable. Un *picador*, monté sur ces malheureux animaux, les force de combattre, c'est à dire de se laisser tuer. Doux et fiers ces chevaux obéissent avec valeur. Dans les premiers moments, on leur bande l'œil qui est du côté de la lance pour les empêcher de s'effrayer aux mouvements du *picador* et aux assauts irrésistibles du taureau; mais lorsqu'un coup de corne le jette par terre en leur ouvrant le ventre, lorsqu'on les a relevés et que l'homme s'est remis en selle, alors la souffrance leur a ôté la vue et l'instinct, et on les ramène à la lutte sans bandeau: en quelques minutes, ils tombent percés de tous côtés. Et que vous dirai-je de l'homme exposé aussi aux hasards sanglants du cirque? Le jour où j'ai assisté à ce spectacle, un *picador* eut l'épaule démise; quelques jours avant, un *matador* avait eu la cuisse traversée d'un coup de corne et était près de mourir. Et combien meurent, en effet! Il faut avouer que la religion est bien descendante d'accorder une sorte d'indulgence à ces jeux barbares: elle l'accorde en effet, non sans gémir, non sans élever souvent la voix; mais la barbarie est encore la plus forte!

— On écrit à l'Univers :

Perpignan, 26 octobre.

Les batteries de la ville ayant lancé sur Gracia des projectiles qui ont tué plusieurs personnes, le capitaine-général a fait jeter, dans la journée d'hier, un millier de boulets et des grenades sur tous les points occupés par les insurgés. Le désordre est complet à Barcelone; la junte continue à faire ouvrir et piller les magasins des particuliers contenant des draps, du cuivre et des comestibles.

La tranquillité régnait à Valence le 22.

Le 23, la junte de Barcelone s'est emparée de 60,000 fr. appartenant à l'école de médecine, de cuivres pour une valeur de 150,000 fr.; elle a pris pour plus de 250,000 fr. de draps dans des magasins qui ont été enfoncés; des boutiques de comestibles ont été pillées.

Massanet, de la junte suprême, et un sieur Aymar, de la junte d'armement, se sont disputés. Le premier a reçu un coup de bouteille à la tête; sa vie est en danger. Le désordre augmente: on craint à Barcelone de grands désastres. On a entendu ce matin à Figuières le feu de Gironne.

Perpignan, 27 octobre.

Prim a commencé le feu contre Gironne avant-hier; il s'est emparé du faubourg de Pèdres. Le feu a continué hier. Martell est sorti hier du port de Figuières avec 250 hommes.

— Dans la séance du sénat espagnol du 20 octobre, M. Campuzano a, comme il l'avait annoncé, interpellé le ministère sur les événements de Barcelone et de Saragosse.

M. Lopez, président du conseil, a fait une réponse remarquable. Le ministre a très bien posé la question de la junte centrale. Il résulte des déclarations officielles que, sur les quarante-neuf provinces, neuf seulement ont demandé l'installation de la junte. Le vœu de la minorité ne pouvait pas être écouté.

M. Campuzano s'est déclaré satisfait de ses explications, et a retiré sa motion.

Il est maintenant décidé que la question de la majorité de la reine sera soumise aux cortès immédiatement après leur constitution définitive. La majorité une fois prononcée, il sera solennellement donné connaissance de la décision à S. M. C. Puis, on fixera le jour où la reine, prêterait serment

à la constitution. Le cabinet sera ensuite modifié. Il est surtout question de l'entrée de M. Olozaga comme président du conseil.

TAITI.

— La corvette de charge d'Allier, commandée par M. Lavaud, capitaine de vaisseau, vient de rentrer au port de Brest après une longue campagne à la Nouvelle Zélande et dans la mer du Sud. Dans son voyage de retour en France, l'Allier a touché Otaïti, d'où il rapporte, en date du 3 avril, les nouvelles les plus récentes qui soient connues en France.

Voici ce que nous lisons dans une lettre apportée par ce bâtiment :

« Le 19 mars dernier, la corvette l'Allier, venant de la station de la Nouvelle Zélande, mouilla sur la rade de Papeïti, à Otaïti.

« En descendant à terre, M. Lavaud apprit qu'à l'arrivée de la corvette anglaise le Talbot, le gouvernement protecteur établi par l'amiral Dupetit-Thouars avait été renversé, et que les choses restaient dans cet état peu honorable pour notre pavillon, malgré les représentations des membres du gouvernement provisoire et du capitaine Vergniaux, commandant la corvette la Boussole. La reine Pomaré, toujours sous l'influence dévote des missionnaires, avait bâti un échafaudage de mensonges, et l'avait présenté aux Anglais, pour se mettre à l'abri des reproches qu'ils lui adressaient de s'être livrée aux Français. Elle soutenait à outrance avoir été forcée de donner sa signature à contre-cœur; elle avait adressé des demandes de protection à l'Angleterre, en disant que les Français avaient agi contre le droit des gens, et enfin, les missionnaires anglais avaient obtenu d'elle des pièces constatant ces faits, pièces qu'ils avaient remises au capitaine Toup Nicholas, de la frégate de 50 canons la Vindicative, et que celui-ci avait expédiées pour Londres quelques jours avant l'arrivée du capitaine Lavaud. Il n'était pas difficile de voir que la reine Pomaré était la victime d'une intrigue odieuse à laquelle sir Thomas Thompson, capitaine de la corvette le Talbot, n'était peut-être pas resté étranger.

« Le capitaine Lavaud s'empressa de faire une visite à la reine, et après avoir pris une connaissance exacte du terrain sur lequel l'affaire se trouvait engagée, il résolut de faire désavouer par la reine tout ce qu'on l'avait forcée de signer, et d'obtenir le rétablissement du gouvernement établi par l'amiral Dupetit-Thouars.

« Dans sa visite au capitaine T. Nicholas, M. Lavaud lui fit entendre qu'il n'appartenait ni au commandant du Talbot, ni au commandant de la Vindicative, ni même à aucun officier français d'apporter le moindre changement dans les conventions établies entre la reine Pomaré et l'amiral Dupetit-Thouars; que tous devaient attendre, Anglais et Français, des ordres de leurs gouvernements, et respecter, surtout les Anglais, ce qu'avait fait un officier-général appartenant à une nation amie, à une puissance comme la France. M. Lavaud lui fit observer en outre que lui-même aurait eu bien mauvaise grâce si, à son arrivée à la Nouvelle-Zélande, il était allé intriguer auprès des chefs du pays pour renverser et M. Hobson et son administration que la chose eût été en effet bien peu digne d'un officier français, si, profitant de sa force d'un moment, il avait voulu arrêter des affaires de la compétence des deux gouvernements.

« M. le commandant de la Vindicative fut parfaitement de l'avis de M. Lavaud. Dès lors le commandant Lavaud adressa à la reine de vifs reproches, dans une audience qu'il eut immédiatement après avoir quitté le commandant Nicholas, et il obtint la promesse formelle que le gouvernement, tel que l'avait créé l'amiral Dupetit-Thouars, serait organisé et respecté jusqu'à l'arrivée de nouveaux ordres du gouvernement du roi.

« Mais, connaissant le caractère dissimulé des Indiens, leur lenteur et surtout leur pusillanimité, M. Lavaud fut obligé de veiller activement à l'accomplissement de cette promesse.

« Le troisième jour, ne voyant rien de changé, et attribuant ce retard apporté à l'exécution de la parole de la reine à l'influence du missionnaire Pritchard, qui, depuis son dernier voyage à Londres, joint à cette qualité celle de consul anglais, M. Lavaud se rendit à bord de la Vindicative, où il témoigna au capitaine Nicholas ses soupçons sur les menées de M. Pritchard. Le capitaine Nicholas, dont la conduite a été dans toute cette affaire d'une irréprochable loyauté, répondit que, si M. Lavaud le désirait, il ferait venir M. Pritchard à bord de la Vindicative pour fournir des explications sur sa conduite, proposition que le capitaine Lavaud accepta.

« M. Pritchard se rendit immédiatement à l'invitation du commandant anglais. Après des pourparlers pendant lesquels M. Pritchard fut convaincu de déloyauté, M. Lavaud adressa à la reine une note où il indiquait ce qu'il fallait qu'elle fit pour rétablir le gouvernement créé par l'amiral Dupetit-Thouars; et afin de prouver à M. Pritchard qu'il agissait avec la franchise d'un homme d'honneur, d'un officier digne de la confiance de son gouvernement, il le chargea de faire traduire lui-même cette note par l'interprète du gouvernement.

« M. Pritchard, fortement contrarié de cette entrevue, imagina, une fois arrivé à terre, de dire que si M. Lavaud avait, pendant l'entretien, demandé le rétablissement du protectorat de la France, d'un autre côté il n'en avait pas moins blâmé très vivement la conduite de l'amiral Dupetit-Thouars. Ce bruit, répandu dans des intentions perfides, arriva bientôt aux oreilles de M. Lavaud. Après s'être convaincu que le missionnaire était bien en effet coupable de ce nouveau mensonge, le commandant se rendit, accompagné de plusieurs officiers de son bord, chez M. Pritchard; où il trouva une réunion assez nombreuse de personnes qui s'entretenaient des événements du